

Image not found or type unknown



Non respect des statuts de la société de pêche privée où je suis

Par **looping**, le **11/01/2009** à **19:37**

Bonjour,
Je suis actuellement membre d'un bureau d'une société de pêche privée, suite à une demande d'information sur la situation financière, les membres du bureau ne m'ont pas répondu et depuis ils ne me convoquent plus aux dernières réunions, je n'ai pas fait de lettre de démission qui pourrait justifier que l'on ne me convoque pas.
De plus, à chaque assemblée générale, le bureau ne présente aucun tiers sortant.....
Tout cela m'interpelle et j'aimerais avoir plus d'information juridique afin de faire respecter les statuts actuels.
Merci d'avance de votre précieuse aide